

DIVISION FINANCIERE
DIVISION DE LA FORMATION DES PERSONNELS

DIFIN/06-350-376 du 2/05/06

**DEPLACEMENTS HORS ACADEMIE CONCERNANT LA FORMATION, LES
EXAMENS ET CONCOURS ET LES DEPLACEMENTS TEMPORAIRES :
PRISE EN CHARGE DES TITRES DE TRANSPORT**

Destinataires : Tous les personnels

Affaire suivie par : DIFIN - Bureau 4.02 - DIFOR

Un nouveau marché de transport a été passé par le Rectorat avec l'agence FRANTOUR, dont les coordonnées sont les suivantes :

FRANTOUR

22 rue Montgrand
13 006 MARSEILLE
Tel : 04 91 15 77 38

Ouverture : 9h30 à 17h00 du lundi au vendredi

Les personnels, envoyés en mission ou en formation hors académie, peuvent donc à nouveau demander un titre de transport :

- à la DIFOR pour la formation
- à la DIFIN pour les réunions de l'administration centrale et les examens et concours (convocations des membres de jury).

Le principe de base est la mise à disposition d'un billet SNCF 2ème classe.

Les personnels qui n'utiliseront pas la possibilité offerte par ce service devront avancer leurs frais de voyage et continuer à se faire délivrer l'ordre de mission habituel, avec indication du mode de transport autorisé par le Rectorat. Il en ira de même lorsque les délais de convocation seront trop courts pour permettre la mise en place et l'acheminement du titre de transport, qui nécessitent au minimum une semaine.

Compte tenu de ce dispositif, l'agent qui désire obtenir un titre de transport devra procéder de la manière suivante :

1°) l'intéressé transmet un exemplaire de sa convocation et la demande de titre de transport établie sur les modèles ci-joints exclusivement par écrit (courrier, fax, mail) aux adresses ci-après :

Pour la DIFOR

Rectorat de l'Académie d'Aix-Marseille
DIFOR
Place Lucien Paye
13 621 Aix-en-Provence cedex 1

Fax : 04 42 93 88 47

Mail : ce.difor@ac-aix-marseille.fr

Pour la DIFIN

Rectorat de l'Académie d'Aix-Marseille
Bureau des voyages
Place Lucien Paye
13 621 Aix-en-Provence cedex 1

Fax : 04 42 91 73 00

Mail : ce.voyagesdifin@ac-aix-marseille.fr

2°) le Rectorat émet un bon de commande reprenant les éléments de la demande et le transmet à l'Agence.

3°) l'Agence fait la réservation et envoie le titre de transport par la voie postale à l'adresse indiquée.

J'insiste sur les points suivants :

1°) les demandes qui ne parviendraient pas dans les délais, ou qui ne seraient pas conformes aux critères d'attribution énumérés ci-dessus, **ne pourront être traitées.**

2°) en cas d'annulation du voyage, il est impératif que l'agent prévienne lui-même, le plus tôt possible, et **toujours avant le départ du train**, l'agence de voyages Frantour ou bien, aux heures de fermeture de l'agence, directement la SNCF au 3635.

- il convient ensuite de **renvoyer**, dans tous les cas et très rapidement, les billets **non compostés** au Rectorat (DIFOR ou DIFIN) avec une courte note explicative.

3°) A l'issue de la mission, l'agent doit, le plus tôt possible, renvoyer au Rectorat (DIFIN/DIFOR) les titres de transport compostés. Le remboursement des frais annexes et des frais de mission (hébergement, restauration) continue à s'effectuer comme par le passé, sur présentation d'un état de frais de déplacement (de couleur jaune), auquel il convient de joindre l'**original** de la convocation.

Les consignes rappelées ci-dessus sont indispensables au bon fonctionnement du dispositif. En conséquence toute personne qui ne respecterait pas ces contraintes ne pourrait plus bénéficier de bons de transport.

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.

Rectorat d'Aix-Marseille
 DIFIN/Bureau des Voyages/porte 326
 Place Lucien Paye
 13621 Aix-en-Provence Cedex 1
 fax : 04.42.91.73.00
 mail : ce.voyagesdifin@ac-aix-marseille.fr

Déplacements temporaires/Examens et concours (DIFIN)

Demande de Titre de Transport SNCF

Un exemplaire de la convocation doit être impérativement jointe à la présente demande.

NOM :	Prénom :
--------------	-----------------

Etablissement d'affectation :
 (nom, ville ou service)

Tél :
 Fax :
 Mail :

Adresse personnelle à laquelle doit être envoyé le billet (cette rubrique concerne **tous les personnels** sauf les agents du Rectorat) :

N° de téléphone (fax,mail) auquel l'Agence peut joindre l'intéressé(e) :

- Bénéficiez-vous d'une réduction personnelle: non ☐ ☐ oui —→ laquelle (indiquer catégorie, taux, n° carte grand voyageur s'il y a lieu) :

attention : le justificatif de votre réduction vous sera réclamé lors de votre voyage.

Date et heure de la convocation :

	Itinéraire(1)	Date (2)	Horaire
Aller			Train partant à : h mn
Retour			Train partant à : h mn

(1) Pour les villes d'Aix et Avignon, indiquer la gare de départ ou d'arrivée : Ville ou TGV.

(2) Attention : Aucun billet ne sera délivré par l'Agence, **moins d'une semaine avant la date du départ**.

(3) en cas de départ anticipé ou de retour différé pour des raisons personnelles, le remboursement des frais annexes et des frais de mission (hébergement, restauration) se fera sur la base de la durée réelle de la mission objet de la convocation.

A _____, le
 Signature de l'intéressé(e) :

N.B .. Les billets doivent être renvoyés au Bureau des Voyages **dès la fin de la mission**. Toute demande incomplète, parvenue tardivement ou n'entrant pas dans le champ d'application de la note parue au BA n° 350 du 02/05/2006 ne pourra être **traitée**. Pour tous renseignements sur les horaires et pour le **suivi de la commande**, s'adresser **directement** à l'Agence Frantour à l'adresse suivante : 22 rue Montgrand 13 006 Marseille tél : 04.91.15.77.38. En cas d'annulation, **prévenir impérativement l'Agence** (ou bien, aux heures de fermeture de l'agence, la SNCF au 36.35) **avant le départ du train**, puis renvoyer très rapidement les billets non compostés au Bureau des Voyages avec une courte note explicative.



**RECTORAT
DIFOR**

Bureau A ☐

Bureau C ☐

Fax: 04 42 93 88 47

difor@ac-aix-marseille.fr



PARTIE à RENSEIGNER par l'INTERESSE(E) et à ENVOYER au

**Rectorat d'Aix-Marseille / DIFOR,
Place Lucien Paye – 13621 AIX EN PROVENCE Cedex 1
(FAX 04 42 93 88 47)**

DEPLACEMENT POUR FORMATION DEMANDE de TITRE de TRANSPORT SNCF

NOM :		Prénom :	
Affectation administrative :		Tél. :	
		Fax :	
		e-mail :	
Adresse personnelle ou du service : (à laquelle doit être Code Postal : VILLE : envoyé le billet) Téléphone personnel :			
STAGE de FORMATION PREVU le à			
Déplacement	Trajet (pour AIX & AVIGNON, indiquer s'il s'agit de la gare TGV)	Dates	Horaires
Aller			Train arrivant au plus tard à :
Retour			Train partant au plus tard à :

Bénéficiez-vous d'une réduction personnelle ?

OUI ☐ NON ☐

Si OUI, laquelle (indiquer catégorie, taux, n° carte grand voyageur s'il y a lieu) :

Signature de l'intéressé(e)

NB : ▪ Aucun billet ne sera délivré par l'Agence, **moins d'une semaine avant la date du départ.**
Prière de prendre en compte cet impératif dans votre demande.
 ▪ En cas de départ anticipé ou de retour différé, l'indemnisation du déplacement sera calculée conformément à l'ordre de mission. **Renvoyer les billets non compostés à la DIFOR.**

PARTIE réservée à la DIFOR

BON de COMMANDE DIFOR N°

à

FRANTOUR

22 Rue Montgrand
13006 MARSEILLE
Tel : 04 91 15 77 38
Fax : 04 91 15 77 39

Imputation : Chapitre :

Action :

Code Client : RECTORAT- DIFOR 064

Code Action :

Concernant : M., Mme, Mlle

ALLER	1 ^{ère} Classe ☐	de	à	le
	2 ^{ème} Classe ☐	de	à	le
RETOUR	1 ^{ère} Classe ☐	de	à	le
	2 ^{ème} Classe ☐	de	à	le

- * À envoyer à l'adresse indiquée sur la demande de titre de transport ☐
 À livrer au Rectorat ☐
 À retirer par l'intéressé (e) à l'Agence ☐

A Aix en Provence, le

Cachet et signature